

# Bilan des États Généraux 1

---

Les États Généraux de la Marionnette qui se sont tenus les 4 et 5 avril 2008 à Strasbourg dans le cadre des Giboulées de la Marionnette avaient pour objectif de mobiliser la profession, de faire entendre les propositions concrètes des groupes de travail à l'œuvre depuis un an et de clarifier la position du ministère de la Culture face à l'initiative volontariste que représente le projet des Saisons de la Marionnette. Ces deux journées ont aussi été l'occasion de livrer un état des lieux des conditions de travail des compagnies, les réflexions de différents professionnels du spectacle vivant : programmateurs, chercheurs, conservateurs, élus chargés de la culture... et les témoignages de plusieurs artistes dont la route a croisé le théâtre d'objet ou la marionnette.

Si les Saisons de la Marionnette lancées en préfiguration en 2007 avaient déjà donné lieu à deux rendez-vous publics<sup>1</sup>, les journées des États Généraux dans les murs de l'Université Marc-Bloch constituaient une forme de coup d'envoi officiel de l'opération. En effet, pour la première fois un représentant de l'Etat, le directeur de la DMDTS, était présent à la tribune, marquant la reconnaissance de cette initiative par le ministère. L'enjeu de ces deux jours était bel et bien de convaincre les pouvoirs publics de la pertinence et de la nécessité d'apporter un soutien à ce pan de la création théâtrale, tout en indiquant des chantiers prioritaires à mettre en œuvre. Jean de Saint-Guilhem, qui a pris la parole à l'issue des États Généraux, a répondu en annonçant l'engagement financier de l'État par rapport aux arts de la marionnette. Il n'a cependant pas été question d'une subvention globale pour les Saisons de la Marionnette, mais d'un soutien partiel, ciblé essentiellement sur les lieux consacrés à la marionnette et sur la communication.

Comme il a été précisé dès l'ouverture, **l'opération des Saisons de la Marionnette s'inscrit dans la continuité d'une histoire**, celle de la lutte d'un regroupement d'artistes pour la reconnaissance de leur art. « Pour la profession, ce projet est le résultat de quarante ans de combat, de solidarité et d'engueulades » a résumé Sylvie Baillon, vice-présidente de THEMMA. Les États Généraux étaient le signe que « la génération héritière du combat des aînés » a pris le relais pour impulser une nouvelle étape dans la définition d'une politique publique spécifique au théâtre de formes animées. La chercheuse Béatrice Picon-Vallin a salué le principe de ces rencontres : « Le fait que des professionnels de l'art se portent intérêt les uns aux autres, réfléchissent et fassent l'inventaire très sérieux de la situation est finalement plutôt rare ». Le chercheur Emmanuel Wallon a également souligné le dynamisme politique des professionnels de la marionnette et leur capacité à « l'auto-organisation ». On se sera arrêté quelques instants sur la question, récurrente, du terme générique « marionnette ». Ce n'est que logique : « Les dénominations sont des batailles sémantiques qui comptent énormément dans la reconnaissance publique », Emmanuel Wallon l'a rappelé. Si le mot « marionnette » sert à affirmer une identité spécifique, on peut aussi penser à l'expression « art de l'hybridation », du metteur en scène Jacques Nichet, cité par Isabelle Bertola.

## Un état des lieux

Le programme des interventions étant particulièrement dense, certains auditeurs ont regretté un manque de temps pour le débat avec la salle. Une synthèse des résultats de l'enquête nationale<sup>2</sup> et des discussions qui ont eu lieu lors des réunions en régions<sup>3</sup> auront cependant offert un tour d'horizon de la situation des compagnies. Jean-Louis Lanhers a récapitulé les informations récoltées par le questionnaire envoyé aux compagnies. Ces

---

<sup>1</sup> La rencontre autour de la « Marionnette pour adultes » lors du festival MAR.T.O. et l'exposition « Jacques Chesnais » au musée Gadagne de Lyon.

<sup>2</sup> Les résultats de cette enquête soutenue par la DMDTS ont été publiés en janvier 2008, dans le Hors Série n° 2 de Manip.

<sup>3</sup> Des réunions régionales organisées par THEMMA ont eu lieu tout au long de l'année 2007.

dernières, dont le nombre a explosé depuis dix ans (comme dans le reste du théâtre), connaissent d'importantes disparités économiques. D'un côté, on trouve les compagnies qui bénéficient d'aides substantielles ; de l'autre, celles qui sont en autoproduction. Les petites compagnies (au sens quantitatif du terme) qui ont moins de lieux permanents et de bureaux, disposent de moins de temps pour créer et de moins de résidences, font moins de représentations, d'actions de sensibilisation et de stages. Le tableau n'est pas tout à fait sombre puisqu'il semble que les spectacles de marionnette connaissent une diffusion plus stable que la moyenne : les tournées sont plutôt plus nombreuses que les spectacles d'acteurs et d'une durée plus longue. À l'inverse des compagnies de théâtre et de danse, les représentations se concentrent moins en région parisienne, et davantage dans la région d'origine – ce que Fabien Jannelle a jugé « exceptionnel ». Le directeur de l'Office national de diffusion artistique (Onda) a aussi noté que le principe de la compagnie paraît avoir un sens authentique dans le secteur de la marionnette : « De nombreuses compagnies disposent d'un véritable répertoire, alors que chez les gens de théâtre, il existe une confusion entre la production et la compagnie ».

Concernant les préoccupations des artistes de l'objet et de la marionnette, Patrick Boutigny a rapporté quelques interrogations glanées au fil des rendez-vous en régions. De nombreuses compagnies désireuses de rompre leur isolement et d'échanger avec d'autres professionnels se demandent comment s'organiser ensemble : « Comment échapper au risque d'être divisés par des problématiques individuelles et par des divergences artistiques ? ». Les expériences de mutualisation à travers le système de coopérative représentent des pistes. En ce sens, le travail du groupe Création Production Diffusion sur la région Alsace pourrait être inspirant. Comme l'a rapporté Ismaïl Safwan de la compagnie Flash Marionnette, cette commission a choisi de développer l'embryon de mutualisation mis en place par un groupe local préexistant qui réfléchissait à la formation professionnelle. Avec l'objectif d'élever le niveau de qualité des spectacles jeune public, ce réseau a mis en place un centre de ressources à l'usage des compagnies et organisé des rencontres pour rapprocher diffuseurs et artistes. « Le but est de mener un travail de fond pour permettre aux compagnies de travailler, de créer une communauté de pensée autour du métier de créateur », précisait Grégoire Callies, le directeur du TJP. Cet exemple qui tend à se rapprocher du modèle d'une chambre des métiers régionale pourrait être une réponse à une autre préoccupation de la plupart des compagnies : les relations avec les institutions. Selon les témoignages, cette relation reste problématique : les tutelles ignorent le plus souvent la réalité du théâtre de marionnette pour adultes. « Il faut vraiment que l'artiste marionnettiste ait atteint un niveau de reconnaissance artistique important pour qu'il soit enfin pris au sérieux. » a fait remarquer Fabien Jannelle. D'où l'intérêt de dispositifs d'incitation qui permettraient que la marionnette « sorte de l'endroit où elle est cantonnée ». Sur le modèle de l'Année des arts du cirque et du Temps des arts de la rue, une « année de la marionnette » pourrait donc permettre que « le regard sur ce théâtre change », selon le directeur de l'Onda. Le groupe de travail Profession, coordonné par Isabelle Bertola, a fait part de projets concrets pour modifier le regard des producteurs et diffuseurs et inscrire les lieux de création et les structures de diffusion dans un réseau hexagonal. L'opération « Points de vue » consiste à récolter les réflexions de spécialistes extérieurs au monde de la marionnette et invités à découvrir une série de spectacles. Leurs impressions, mises en partage lors d'un débat, devrait aussi donner lieu à une publication. Le festival de Dives-sur-Mer, Le Carré à Château-Gonthier, le festival Excentrique ou le Théâtre de la Marionnette à Paris sont déjà engagés dans ce projet qui devrait apporter « un renouvellement du regard. » Le projet les « Temps des Arts de la Marionnette » ou Tam-Tam a aussi été évoqué : il s'agit d'une manifestation nationale sur un week-end en octobre 2009, pour « lever le rideau sur un réseau de lieux » et proposer un focus sur la marionnette, lisible par la profession, les médias et le public.

Les États Généraux ont aussi été le lieu d'une réaffirmation de la singularité essentielle de cet autre continent du théâtre. Les propositions du collectif de préparation des Saisons de la Marionnette visent surtout à accompagner un mouvement esthétique qui traverse les scènes contemporaines, cette « lame de fond qui bouleverse le théâtre » selon François Lazaro. Christophe Blandin-Estournet, directeur du festival Excentrique, a plaidé pour la défense de ces « formes populaires refondées » dont fait partie la marionnette contemporaine ; des

formes qui « peuvent nous dire le monde ». Matéi Visniec était venu témoigner des effets durables produits par une politique volontariste. Suite aux Rencontres entre auteurs et marionnettistes lancées à La Chartreuse par Daniel Girard, l'écrivain collabore depuis plusieurs années avec des compagnies de théâtre de formes animées. Comme il l'affirme, « ces rencontres, qui ont produit de nombreux spectacles, ont été d'une grande richesse pour chacun, auteurs et metteurs en scène. » Emmanuel Wallon a expliqué la particularité de l'esthétique marionnettique par la possibilité qu'elle offre de dépasser l'opposition actif/passif : « La marionnette met en évidence la nécessité d'une connivence avec le public : c'est le spectateur qui prête vie à ces objets. » Quant au développement artistique des arts de la marionnette, le chercheur estime que la mise en place d'une politique spécifique n'est pas la seule solution. Selon lui, il existe deux stratégies de légitimation : soit chercher à avoir des garanties de subvention, soit contaminer l'ensemble du champ. Mais pourquoi trancher ? Cette hésitation est fructueuse.

## Un programme de soutien

Les États Généraux se sont conclus sur l'intervention attendue de Jean de Saint-Guilhem. Celui-ci s'est d'abord félicité de la « reconnaissance évidente de la marionnette et d'une dynamique (des Saisons de la Marionnette) bien lancée » en s'appuyant sur l'article paru le jour même dans *Le Monde*<sup>4</sup>. Il a ensuite révélé la décision du ministère de la Culture de mettre en place un plan d'action qui devrait courir sur 2009, 2010 et 2011 et représenter au total « plusieurs centaines de milliers d'euros ». Cette aide dégagée sur le budget du ministère portera essentiellement sur « les lieux, la formation et la communication ». Des conventionnements menés sur des crédits centraux devraient être mis en place avec des lieux repérés par les professionnels mais qui ne soient pas déjà conventionnés. « Il ne s'agit pas de s'engager dans la création de structures, mais de mieux faire fonctionner l'existant », a prévenu le représentant du ministère. Egalement présent, Thierry Pariente, le délégué Théâtre à la DMDTS, a précisé que l'objectif était d'accompagner les professionnels pour qu'ils « se repèrent les uns les autres » d'ici à l'automne, au sein de groupes de travail coordonnés par les Drac : « C'est ensemble que l'on pourra analyser comment structurer davantage. Il s'agit de ne pas tomber dans le morcellement des aides ; de faire peu mais bien. »

Cette décision va-t-elle dans le sens de la proposition de créer des Centres de développement pour les arts de la marionnette (CDAM) ? On peut se poser la question car, comme l'a expliqué Sylvie Baillon, ces lieux préexistants seraient identifiés comme tels, qu'ils soient ou non déjà conventionnés. Du point de vue des professionnels, ces structures devraient avoir pour point commun d'offrir un espace d'expérimentation, un atelier de construction, un plateau modulable, et d'être un lieu d'accueil interdisciplinaire où se croiseraient les différents arts de la scène, et où des rencontres avec d'autres spécialistes, des scientifiques par exemple, pourraient voir le jour. Ces lieux mis en réseau disposeraient d'objectifs variables selon les équipes artistiques sans que leur cahier des charges soit « modélisé ». Serge Boulier a présenté, à l'aide de quelques objets, un modèle humoristique et imagé de ces CDAM : des boîtes où les artistes pourraient inventer leurs propres outils et remettre « la cerise artistique » au centre du projet.

Sur le plan de la formation, Jean de Saint-Guilhem a affiché une volonté de développer le compagnonnage et « les liens entre artistes et lieux de formation. » Les actions sont, par contre, restées floues. Concernant la formation initiale, suite à sa mise en place récente, le Diplôme national supérieur professionnel de comédien<sup>5</sup> (5) ne devrait pas être retouché prochainement. Le groupe de travail qui étudiait la problématique Formation avait pourtant insisté sur la nécessité de revoir le Diplôme des Métiers des arts de la marionnette, diplôme

---

<sup>4</sup> « La marionnette devient grande et entre à la Comédie-Française », Fabienne Darge, *Le Monde* du 4 avril 2008. [http://www.lemonde.fr/culture/article/2008/04/03/la-marionnette-devient-grande-et-entre-a-la-comedie-francaise\\_1030562\\_3246.html](http://www.lemonde.fr/culture/article/2008/04/03/la-marionnette-devient-grande-et-entre-a-la-comedie-francaise_1030562_3246.html)

<sup>5</sup> Prévu par l'arrêté du 1er février 2008.

plus adapté à l'artisanat qu'au spectacle vivant. « La question de la formation à la mise en scène de la marionnette se pose dans le cadre d'une question plus générale de la formation à la mise en scène théâtrale », a rappelé la chercheuse Béatrice Picon-Valin. En effet, il n'existe, selon elle, toujours pas de formation « sérieuse » pour les metteurs en scène. L'universitaire reste convaincue que la marionnette peut être précieuse pour l'apprenti-acteur en lui apprenant à écouter, à jouer avec l'autre, à dépasser son ego, à trouver la liberté dans la contrainte, et enfin à s'initier à la distanciation brechtienne, à la fois « étrangéisation » et distanciation spatiale. Pour ces raisons, Béatrice Picon-Vallin estime que l'enseignement de la marionnette et de sa construction devrait faire partie de la formation initiale de tout acteur, « comme la musique et le mouvement scénique ».

Concernant la communication, le plan d'action triennal du ministère devrait intégrer le soutien à l'exposition « Extension du domaine de la marionnette » préparée par le groupe de travail Communication. Il s'agit là d'une action de promotion pour « faire valoir les spécificités du spectacle vivant », dont s'est félicité Jean de Saint-Guilhem. La chercheuse Chantal Guinebault, commissaire de l'exposition, a résumé le pari audacieux de ce projet : « Pour montrer le jeu théâtral que la marionnette engage avec le spectateur, nous nous appuyons notamment sur le point de vue, l'échelle et le cadre. L'exposition sera en elle-même un objet scénographique marionnettique, une scène diffractée. Comme le théâtre de marionnette apporte un rapport démultiplié avec le spectateur, nous voulons retrouver cette activité du regardeur dans l'exposition. » En collaboration avec une douzaine de compagnies choisies pour leur inventivité formelle, l'exposition se présentera comme une « machine à voir ». Scénographiée par Raymond Sarti, elle devrait voir le jour au printemps 2009. D'un point de vue plus global, Jean de Saint-Guilhem a tenu à rappeler que le budget du ministère (jusqu'ici doté chaque année de 100 000 euros supplémentaires) n'avait pas augmenté en 2008. « Il n'y a pas eu d'augmentation certes, mais c'est plutôt une stabilisation qu'une baisse : on ne peut donc pas parler de désengagement de l'État », a insisté le directeur de la DMDTS. Il a également affirmé que les politiques culturelles étaient désormais centrées sur les relations avec les collectivités territoriales qui deviennent les principaux bailleurs de fonds. « 75% du financement des politiques culturelles en région viennent des collectivités », a-t-il noté. Le lien avec les collectivités locales est donc « au cœur » de la démarche du ministère, en particulier au cœur des Entretiens de Valois<sup>6</sup>. Jean de Saint-Guilhem est resté prudent sur la mise en place d'un calendrier : « Cette première étape de dialogue concerté va se faire lentement, car nous n'avons pas l'habitude de travailler avec les collectivités. Il s'agit de définir les spécificités de l'action de chacun : région, département... et de trouver des formulations communes. »

Enfin, si le directeur de la DMDTS a affirmé la nécessité de valoriser le développement des actions culturelles, il a, là aussi, renvoyé les artistes vers les élus locaux pour qu'ils fassent valoir auprès d'eux le rôle qu'ils peuvent jouer « dans la construction du lien social ».

## Des questions en suspens

Plutôt qu'un soutien global à l'ensemble de la manifestation, le ministère a donc choisi d'apporter une aide partielle. Cela sera-t-il suffisant pour mettre en œuvre les différents chantiers esquissés par l'équipe de préfiguration des Saisons de la Marionnette ? Et qu'en sera-t-il du soutien à la recherche, à l'édition et au patrimoine sur lequel a travaillé le groupe présidé par Noëlle Guibert ? Cette commission s'est penchée sur « la trace du spectacle », et a recensé des mesures pour remédier aux carences : le soutien à la traduction, la mise en place de bourses d'écriture, le soutien à la production éditoriale spécialisée, l'aide à la conservation des objets de collection, l'aide à l'inventaire et à la bibliographie pour la BnF. Selon la chercheuse Emmanuelle Ebel, ce secteur des arts de la scène connaît aujourd'hui une période de théorisation, propice à l'écriture et à la recherche

---

<sup>6</sup> Les entretiens de Valois lancés en février dernier réunissent une soixantaine de représentants des syndicats d'employeurs et de salariés, des associations de collectivités territoriales, des organismes professionnels, des sociétés de droit d'auteur ainsi que des personnalités qualifiées. Découpés en 6 groupes de travail, ils se sont réunis chaque semaine jusqu'en juin.

universitaire. Elle a souligné l'insuffisance des publications spécialisées, celles existantes étant éditées essentiellement par des structures de diffusion. « Envisager le développement de la recherche est une manière d'enrichir le dialogue, estime-t-elle, de comprendre les apports de la marionnette aux autres arts et de se forger des outils d'analyse pour la création de demain ». Elle a pointé au passage la grande fragilité de la recherche aujourd'hui qui « risque de s'éteindre plus vite que le spectacle vivant ». L'édition des Tam-Tam verra-t-elle le jour sans un apport complémentaire de la part du ministère ? À la question de son financement, Jean de Saint-Guilhem a répondu qu'il fallait envisager une demande de budget classique en trois parties : « les collectivités locales, le mécénat et l'État ». De nombreux professionnels s'accordent à dire que sans un soutien fort du ministère de la Culture à l'ensemble de la manifestation, il n'est pas possible aux différentes structures, déjà fragilisées, d'en assumer le coût.

Dans ces conditions, l'annonce faite par Fabien Jannelle de l'engagement de l'Onda à accorder une priorité à la marionnette pour adultes à partir de la saison 2008-2009 peut être pris comme une bonne nouvelle. Pendant trois ans, l'Onda mènera sa mission d'aide à la diffusion des spectacles en France et à l'étranger, dans les théâtres publics et les festivals, avec une attention accrue aux créations de théâtre de formes animées. Ce soutien, conjugué au plan d'action du ministère de la Culture, suffira-t-il à donner vie à cette manifestation d'envergure que représentent les Saisons de la Marionnette ? La mobilisation des professionnels devrait, en tous les cas, être déterminante pour l'avenir.

Naly Gérard